Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « DE NOMBREUX PROJETS IMMOBILIERS, MAIS POUR QUI ? » (N^{O} 1017) (PS-LES VERTS)

Séance du 17 mai 2018 **Point n^{o} 8**

De manière générale il est important de préciser que la Municipalité n'a que peu d'influence sur le nombre de projets en cours sur des propriétés privées lorsque ces derniers respectent la réglementation communale.

Il faut savoir que la Municipalité propose d'accompagner les promoteurs le plus en amont possible. Les architectes ont des relations étroites avec la Municipalité à l'occasion des permis de construire. Les projets sont présentés à la commission d'urbanisme qui à l'occasion de préaviser les projets de constructions et apporter ses commentaires, transmis ensuite au requérant par le département d'urbanisme.

1) A la question « quel est le nombre de nouveaux appartements, de parcelles, de villas qui sont projetés à l'heure actuelle et dans le moyen terme ? »

   Il est complexe de déterminer précisément des quantités pour chacune des catégories citées car les projets connus sont à des stades différents (permis de construire, projet en cours d'élaboration, renseignements sur les possibilités de développement d'une parcelle). De plus, il arrive que certains permis de construire délivrés ne soient pas réalisés, pour des questions qui sont propres à chaque propriétaire. Voici un tableau estimatif des constructions en cours / prévues :

Typologie	**Court terme (y.c. en cours)**	**Moyen terme (2-5 ans)**
Immeubles (appartements)	120	165
Maisons individuelles	11	60

2) A la question « quelle est la stratégie en termes de développement urbain et en accueil de nouveaux habitants de notre ville » ?

   La Municipalité œuvre quotidiennement à la réalisation d'un développement urbain de qualité qu'il est possible de catégoriser sous 3 formes :
   - Promotion et encouragement à la réhabilitation de l'habitat dans le centre ancien, en proposant un accompagnement technique et financier aux propriétaires souhaitant rénover les habitations et surfaces existantes en respectant le patrimoine bâti existant
   - Accompagnement des propriétaires et promoteurs souhaitant construire et densifier des habitations à l'intérieur du périmètre bâti existant (friches urbaines à revaloriser, dents creuses et transformations / rénovations de constructions existantes)
   - Développer les quartiers inscrits au plan d'aménagement local pour mettre à dispositions des personnes inscrites sur la liste d'attente des parcelles à vocation de maisons individuelles combinées à des logements collectifs

3) A la question « qui seront les futurs habitants et par quel moyen pensez-vous les faire s'installer dans notre ville ? »

L’ouverture récente de l’A16 sur l’ensemble de son tracé ainsi que l’ouverture prochaine de la ligne de train à direction de la gare TGV Belfort ont des influences au niveau de l’attractivité de la région. De nombreuses entreprises se développent et des emplois sont créés comme en témoigne l’activité en Roche-de-Mars. Les investissements prévus notamment pour la réfection des infrastructures sportives programmée augmentent l’attractivité de notre cité. Le défi pour Porrentruy sera de capter cette population en proposant des solutions attrayantes en termes de logements et de qualité de vie. D’autres défis comme l’évolution de l’âge de la population rendent certains projets indispensables pour proposer des alternatives aux maisons de retraite.

30 avril 2018 Le Conseil municipal